

## **DISCOURS A L'OCCASION DE LA 7<sup>ème</sup> EDITION EXPOBETON RDC à KOLWEZI**

- Excellence Monsieur le Président de la République  
*(Avec l'expression de nos Hommages les plus déférents) ;*
- Honorable Sénateur et députés nationaux,
- Excellence M le Vice Premier Ministre en charge de l'Économie,
- Honorable Mme la Gouverneure du Lualaba ai,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs, à vos titres et qualités,

Du 30 novembre au 03 décembre 2022, nous avons tenu en partenariat avec le SENAT la 6<sup>ème</sup> édition d'ExpoBeton-RDC au Palais du Peuple, siège du Parlement à Kinshasa, rehaussé par la présence de SE M le Président de la République, M Félix Antoine TSHILOMBO accompagné de l'Honorable Président du Sénat, de SEM le Premier Ministre. Nous y avons annoncé que nous tiendrons nos prochains travaux au Lualaba, capitale minière de la République Démocratique du Congo.

Nous y voilà, et nous sommes hautement honoré de l'accueil, du partenariat et de l'accompagnement que nous a réservé SE Mme la Gouverneure du Lualaba Honorable Fifi MASUKA et tout son Gouvernement Provincial, et la présence annoncée durant les travaux de Son Excellence M. le Président de la République.

Que s'est-il passé depuis l'édition dernière ?

ExpoBeton-RDC accompagne les actions du Gouvernement sur les questions de développement des Villes, des corridors de développement et des ZES.

A ce jour l'ANPPIE, l'Agence Nationale pour la Protection du Patrimoine Immobilier de l'Etat est notre correspondant au niveau du Cabinet de la Présidence de la République afin de relayer les recommandations issues de nos travaux .

Il a été mis en place le FONAT, l'ANAT, le FONHAB, l'ACOPRIM, le GUPEC.

Plusieurs reformes sont encore nécessaires dans le domaine foncier, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, et notre vœux est qu'autour de l'AN-PPIE soit regroupées des expertises afin de proposer un fonctionnement général harmonieux des secteurs des infrastructures

et de l'immobilier tant au niveau de nos entités nationales, que provinciales et locales, c'est-à-dire les villes, les communes, les territoires.

L'aménagement du territoire provincial reste une prérogative exclusive des provinces suivant l'article 204 alinéa 1<sup>er</sup> de notre Constitution, il sera utile que le portefeuille ministériel national définisse les axes d'accompagnement et d'encadrements efficaces aux niveaux des provinces dans leurs quêtes de gestion foncière des espaces ruraux, des espaces miniers, des espaces de droits coutumiers, des espaces urbains, des espaces forestiers, des espaces agricoles, ceux de préservation environnementales, tant au niveau des groupements, des chefferies, des territoires, des villes et provinces, dont les prérogatives sont du domaine concurrent du Pouvoir centrale et provinciale tel que repris en son article 203 alinéa 16 de notre Constitution.

Nous constatons depuis la promulgation du Code Minier, les superpositions des droits légaux sur les espaces de terre. Ne faut-il pas dès à présent impliquer les administrations locales et provinciales dans les études de définitions des espaces, des plans directeurs d'aménagements, afin que le Cadastre Minier et le Ministère des Mines n'octroient pas des droit des carrés miniers qui englobent des villes entières tel le cas de Kolwezi, Lubumbashi ? Ces carrés miniers et pétrolier également, englobent des villages, des églises, des cimetières, pour ensuite soumettre les populations aux cahiers de charges . A quoi devront s'attendre les populations urbaines ? Aux délocalisations ? Aux dédommagements ? Aux pertes de leurs économies ? Aux incertitudes ?

Cette implication locale de détermination des espaces à la base, permettra de définir des zones dites stériles où pourront se développer les villages, les quartiers, les villes qui tendent à grossir que de rétrécir.

Les questions de l'urbanisme et habitat restent entier dans nos villes vouées à s'étendre, car d'ici 30 ans, 60% de la population vivra dans les villes.

Honorables,

Excellences

Distingués invités et participants,

La jeune Province du Lualaba, fruit de la politique de la décentralisation est un cas d'école qui mérite l'attention et l'accompagnement de nos Institutions.

En effet, elle bénéficie d'investissements miniers considérables, en même temps qu'elle fait face aux besoins en infrastructures de transports, énergétiques, de desserte d'eau, environnementales, de croissance démographique, et de besoin de logements. Le Lualaba offre également un environnement de stabilité et de paix, et des initiatives du gouvernement provinciale sont visibles afin de répondre aux besoins des populations. C'est ici l'occasion de féliciter SE le Gouverneur ai , Mme Fifi MASUKA et toutes les équipes qui depuis le démembrement d'octobre 2015, conduisent véritablement la province vers sa croissance.

Nos sincères félicitations également à l'Assemblée Provinciale, qui chemine ensemble avec l'exécutif provincial et les services publics dans la stabilité, et offre les conditions de travail propice au développement.

Excellence M. le VPM Economie,

Nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de diriger nos travaux autour du thème : « **Kolwezi-Lualaba, Eldorado du Corridor Sud de la RDC-SADC.** »

Les différents axes sur lesquels les interventions et panels tel que repris dans notre programme s'articuleront autour sont :

1. La situation des **infrastructures de transport** multimodal, air, route, rail. Pour rappel la Constitution en son article 203 alinéa 21 stipule que *le trafic routier, la circulation automobile, la construction et l'entretien des routes d'intérêt nationale, la perception et la répartition des péages sur l'utilisation des routes construites par le pouvoir nationale et/ou provinciale, sont des matières concurrentes ;*

La province recouvre-t-elle ses droits sur les taxes du FONER afin de lui permettre de réaliser son vaste programme d'asphaltage et bétonnage des villes et des routes vers les centres de production et leurs évacuations jusqu'aux frontières ?

Dans cette phase de construction, les normes des ouvrages sont tout autant nécessaires pour intégrer les servitudes essentielles afin de prévenir les démolitions et déguerpissements pour poser les fourreaux de passages des câbles et eaux, créer des espaces verts, des parkings...

La bonne fonctionnalité de la mobilité est une condition pour la croissance, car les hommes, les marchandises, les équipements doivent être transportés en tout temps et sans

contraintes ;

2. Il sera ensuite question d'analyser ce que les **économies locales** retirent ou bénéficient lors de tous les cycles d'exploitations minière qui commencent par les recherches et prospections, les ouvertures des voies d'accès, les constructions et fonctionnement des industries, les ouvertures des carrières et mines, la fin de vie de ces dernières qui vont de 30 à plus de 100 ans pour certains !

Les cas de l'Union Minière et de la Gécamines qui ont été prospères, pour ensuite connaître un déclin avant les reprises d'exploitations actuelles par des nouveaux partenaires, peut-elle servir de modèles positives ou négatives ?

Le modèle d'exploitation avec des compounds de logements fermés et inaccessibles autour des mines, loin des centres urbains et ruraux, est-il le modèle idéal ?

D'autres villes qui ont été les eldorados miniers telle que Johannesburg, qui était une carrière à l'exemple de Kolwezi, est à ce jour un centre financier et économique majeur de l'Afrique.

Kiruna en Suède qui a une importante mine de fer se transforme par le déplacement de la ville entière, et tant d'autres exemples ...

La **sous-traitance** permettra à des nombreuses entreprises et des nouveaux capitaines entrepreneurs congolais, mais aussi à la main d'œuvre congolaise, de participer au développement et à la croissance économique.

Les exigences des entreprises internationales respectueuses des normes transparentes et des procédures de management, permettront sans nul doute à nos entrepreneurs congolais de se mettre aux niveaux des standards internationaux.

Nous sommes heureux de vous annoncer le démarrage des activités du **Club des BTP & Chambre des Métiers et de l'Artisanat**, émanation de ExpoBeton-RDC afin de mieux encadrer le domaine du Bâtiment et Travaux Public, ne dit-on pas que quand le **Bâtiment va, tout va** ?

Ce secteur peut grâce à la fabrication du ciment qui est l'élément déclencheur, donner de l'emploi à des centaines de milliers de personnes.

1 Millions de Tonnes de Ciment fournit du travail à 450.000 personnes. Ces derniers doivent être formés, raisons de la mise en place de la CMA afin d'assurer l'identification, la qualification et la certification de la MO congolaise qui pourra également participer à

la politique du Gouvernement Congolais exécutée par le Ministère de la Formation professionnelle et par l'ARSP, tel que prôné par le Président de la République, SE M Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO, dit FATSHIBETON ;

3. Aujourd'hui plus qu'hier, les exigences environnementales sont contraignantes et la course vers les exploitations minières face aux perturbations climatiques, doit tenir compte des priorités de la santé, de l'éducation des populations ;
  
4. Puisque le Lualaba et de manière générale le Grand Katanga accueillent des nombreux investissements et entreprises, qu'en retire l'Etat congolais en terme d'impôts et taxes, de dividendes, d'impact sur l'économie, tant au niveau national, provincial, et local ?  
Que peut-il être fait de plus et de mieux ?  
Nous aurons l'occasion d'écouter les argentiers de la République ainsi que les opérateurs économiques ;
  
5. Plusieurs résolutions sur l'accès au logement décent existent et méritent d'être mises en œuvre dans cette province dont la croissance est positive.  
La déclaration des droits de l'homme de 1948 , le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Programme des Nations Unie pour l'Habitat, Les ODD (Objectifs de Développement Durables),... le rappellent ;  
Le Gouvernement de la République vient d'adopter les reformes sur les crédits immobiliers, des usines de ciment et autres matériaux se construisent, les revenus moyens ont évolués, ...  
Il faut dès à présent organiser le secteur de l'immobilier.  
Nous ne demandons pas aux entreprises minières de construire des villes, encore moins de construire des baraquements dans des compounds fermés en matériaux précaires, mais en terme simple nous disons :  
Que les entreprises garantissent à leurs employés l'accès au crédit immobilier auprès des institutions bancaires qui appliquent des conditions favorables, afin qu'ils acquièrent auprès des sociétés immobilières qui construisent des maisons de diverses catégories, dans des sites viabilisés mis à leurs dispositions par les services de l'Etat qui auront fixés

les règles foncières et urbanistiques de ces lotissements composant les quartiers satellites des zones urbaines. Les relier ensuite par route, train, métro aux centres d'exploitation ;

6. Les nouvelles technologies de l'information, permettent une fonctionnalité plus aisée, que pourrait être Kolwezi ville domotique ?

Pour cela, l'énergie est indispensable ; quelles sont alors les solutions face à la demande croissante des industries et des ménages tant urbains que ruraux ?

7. S'il y a autant d'entreprises dans le secteur minier, l'alimentation reste tout aussi important . N'oublions point que si 1Kg de cuivre varie à l'export entre 6 et 8 \$, le kilo de viande dans les boucheries varie de 8 à 12\$ en moyenne, et que la RDC compte 100 millions d'habitants, ce qui constitue un marché local important.

Le Bunga est tout aussi important et économiquement rentable ;

8. Les zones économiques spéciales sont une solutions à la facilitation de l'investissement et méritent d'être implantées pour attirées les entrepreneurs afin de passer à la phase de la transformation locale de nos matières premières.

Qu'offrent ces zones en matières de facilitations ?

Le fonctionnement des 1<sup>ère</sup> ZES, permettra sans doute la révision de notre système fiscale, afin d'équilibrer avec ceux qui n'y sont pas installés.

Cela permettra également par un bon plan directeur d'aménagement de créer des nouvelles zones urbaines autour de ces ZES.

Peut-on penser qu'un jour la République Démocratique du Congo, soit un espace fiscal attrayant et que les ressources de l'État proviennent de la diversification économique que des seules taxes et impôts ?

9. La démographie, l'attraction vers les villes, les droits miniers, les délocalisations et relocalisations précipitées , l'environnement immédiat des exploitations minières, demandent que des plans directeurs, des planifications d'aménagements, soient réalisées. Les villes des zones minières méritent que tous les acteurs s'investissent pour que 60 ans après l'indépendance, nos architectes et ingénieurs, nos techniciens du secteurs des BTP construisent des villes intelligentes, des villes en matériaux durables et non précaires ;

Pour cela, l'industrie du ciment dans le Grand Katanga ne doit pas être au service seulement des miniers, mais également des promoteurs immobiliers et des commerçants distributeurs, des constructeurs moyens.

10. L'impact du secteur minier sur l'économie, la diversification économique, les impacts de la sous-traitance, le rôle du pouvoir central, provincial et local, les opportunités aux entreprises, seront débattues le mercredi après-midi sous la conduite de Dr Vital Kamerhe VPM de l'Economie Nationale ;

11. Nous clôturerons le Jeudi 05 dans la matinée par la lecture des recommandations issues de vos apports lors des travaux de ces 3 journées qui seront riches d'apports et qui seront repris dans un rapport général.

Nous remercions toutes les autorités qui ont bien voulu participer à l'organisation et sont parties prenantes de la 7<sup>ème</sup> édition de ExpoBetonRDC, le salon de développement des villes, des ZES et des Corridors de développement.

Nous nous excusons encore des désagréments causés suite aux différents reports dus aux harmonisations des calendriers, et remercions toutes les entreprises qui ont mobilisés leurs équipes pour animer les stands, les panels de cette éditions. Et nos sincères remerciements aux panélistes et modérateurs qui ont pris le temps de passer quelques jours dans cette ville dynamique de Kolwezi.

Nous remercions vivement nos sponsors qui ont permis que cette édition se tienne.

**Excellences, Honorables, Mesdames et Messieurs,**

Bonnes sessions !

**Jean BAMANISA SAIDI**  
**Président du Comité d'organisation**